

Membres en exercice : 19**Présents :** 15**Votants :** 15

Pour: 15

Contre: 0

Abstentions: 0

*République Française
LOZERE
MONTS DE RANDON - COMMUNE NOUVELLE*

Séance du 15 décembre 2025

Date de la convocation : 11/12/2025

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Claudine BESSIÈRE, Michel BONNAL, Céline DELMAS, Gisèle GERBAL, Lydie JOURDAN, Jacqueline LIZZANA, Patrice MONTEIL, Francis SAINT-LEGER, Gilbert SALLES, Yvan VELAY, Gaëlle COULOMB, Christophe BRUN, Serge BRUGUIER

Représentés :

Excusés :

Absents : Kristelle BILLARD, Geneviève FABRE, Bernadette GAILLARD, Patrice SAINT-LEGER

Secrétaire de séance : Jacqueline LIZZANA

DE_093_2025 - Objet : Décisions modificatives budget Logement Malassagne

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide qu'il convient de procéder aux décisions modificatives suivantes sur le Budget annexe Logement Malassagne:

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	343
011 - 615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	-343
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0

La Secrétaire,

Jacqueline LIZZANA

Pour copie conforme,
Le Maire,

Francis SAINT-LEGER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télerecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>